

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	16 <sup>ème</sup>
Nom de site	PTE DAUPHINE	Numéro	750094
Adresse du site	Place du Marechal de Lattre de Tassigny	Hauteur	R+6 (23.5m)
Bailleur de l'immeuble	Public - Université Paris Dauphine	Destination	Université
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur les 3 faisceaux orientables et partage de la fréquence 2100Mhz (4G/5G).		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ; Bouygues présent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	19/08/2020
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	30/07/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	30/08/2021

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit de faire évoluer ses équipements afin de d'apporter de nouveaux services 5G et de permettre d'utiliser dans les meilleures conditions son réseau de téléphonie mobile conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.		
Distance des ouvrants	Fenêtre à 9.27m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G: 0° < 3V/m - 120° < 4V/m - 240° < 4V/m 5G (3500) : 0° < 3V/m - 120° < 4V/m - 240° < 3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	26.4m (0° et 120°) / 25.9m (240°)		

#### Incidence visuelle

Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 0°, 120° et 240°. (800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 nouvelles antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antenne	Ajout de 3 nouvelles antennes
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

#### **Date :**

#### **Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :**

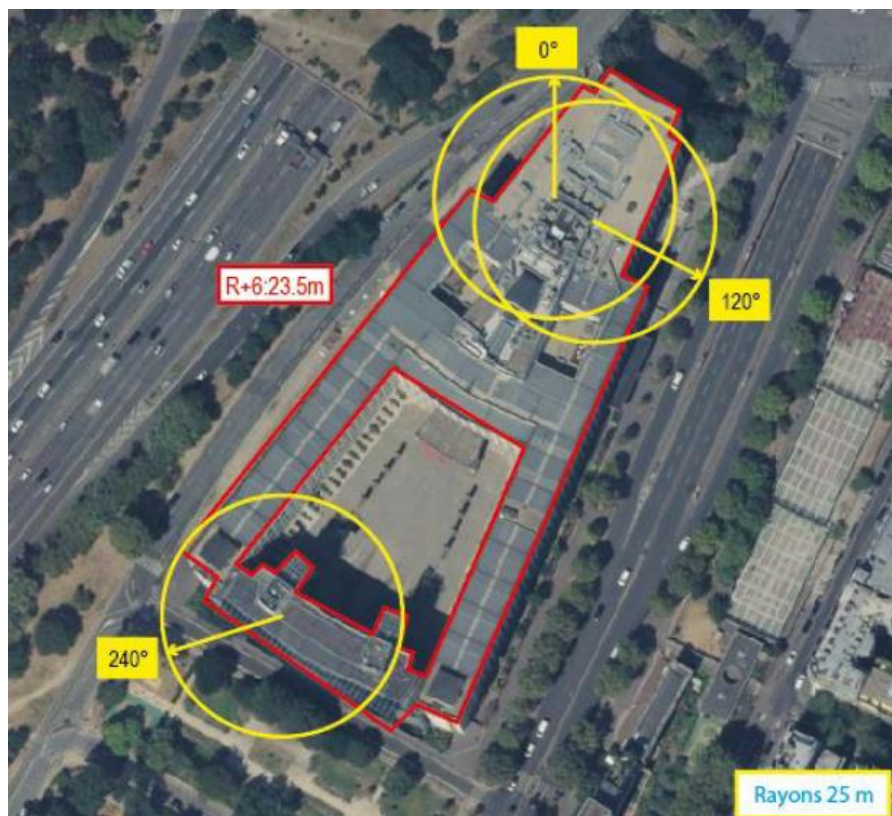
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable <input type="checkbox"/>
	Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis	Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

**Carte du site au regard des établissements particuliers  
dans un rayon de 100m autour des antennes**



AUCUN ÉTABLISSEMENTS PARTICULIERS DANS UN RAYON DE 100M

**Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles  
dans un rayon de 25m autour des antennes**



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100MHz)

### ❖ Exposition par antennes à faisceau fixe

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 1 et 2 V/m

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 4 et 5 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	24.5 m	16.5 m	22.5 m

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

## Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G)

### ❖ Exposition par antennes à faisceaux orientables

Le niveau maximal d'exposition simulé à 1,5 m de hauteur est compris entre 0 et 1 V/m .

Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 0 et 1 V/m
Hauteur	23.5 m	23.5 m	23.5 m

### SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

#### ii. Azimut 0°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 23.5 m .



#### iv. Azimut 120°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m . La hauteur correspondante est de 23.5 m .



#### vi. Azimut 240°: antennes à faisceau orientable

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 0 et 1 V/m . La hauteur correspondante est de 23.5 m .



**Vue des Antennes Avant/Après**

Photo du site vue depuis la rue avant travaux



Photo du site vue depuis la rue après travaux  
Inchangée

SANS MODIFICATION VISUEL

**Vue des Azimuts**

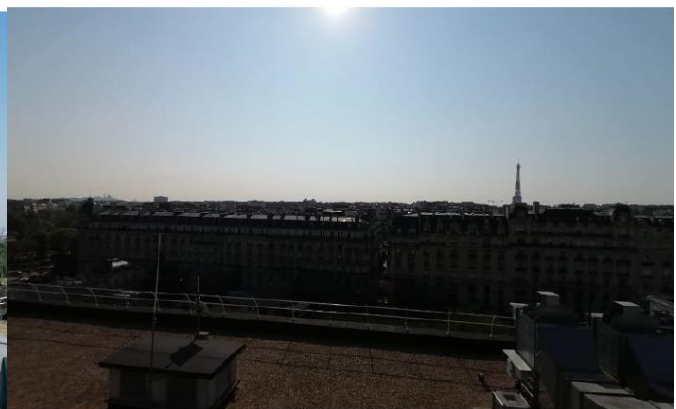
0°

Azimut 0 :



120°

Azimut 1 :



240°

Azimut 2 :

